

Décision

Générale

colonial

Décision n° 672 du 11 juin 1949

n° 672

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

11 juin 1949

Numéro JO

n° 6 du 30/06/1949 v2

Date du numéro

30 juin 1949

TEXTE INTÉGRAL

L'adjudant-chef Gatignol (Alexandre) est affecté à la milice indigène à compter du 30 juin 1949, date de son débarquement à la colonie. Il prendra, à compter du 15 juin 1949, les fonctions de gérant du dépôt de la milice à Djibouti, en remplacement de l'adjudant Fusellier, rapatriable.